

Charsonville - les anciennes croix du cimetière

Les anciennes croix métalliques de nos cimetières sont notre patrimoine et malheureusement sont en danger de disparition. Je vous propose donc un petit aperçu des différentes croix métalliques que vous pouvez rencontrer dans le cimetière de Charsonville. Le but de cet article n'est pas, pour l'instant, d'en faire un recensement mais d'ouvrir à la curiosité.

L'article se décompose en trois parties. La 1^{ère} partie traite des croix historiques du cimetière (croix des portails, monument aux morts, croix de l'ossuaire), la 2^{ème} partie traite des croix métalliques des tombes et la 3^{ème} partie traite des représentations reproduites sur les croix métalliques.

Au commencement, le christianisme va imposer le cimetière paroissial autour de l'église. Mais les croix ne se sont pas installées immédiatement dans les cimetières chrétiens. Les premières croix de cimetière seront en bois. Plus tard les croix en fer forgé dont les ornements seront agrémentés de volutes, losanges, trèfles, cœur, piques, larmes, lancettes ou fleurs de lys qui pourront varier selon l'époque. Puis, la fin du 19^{ème} siècle vit l'apparition de croix en fonte (jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle) pour poursuivre aujourd'hui par des tombes en granit avec ou sans croix.

Depuis l'an XII de la République, le cimetière de Charsonville appartient à la commune et tout un chacun a le droit d'y être enterré.

Jusqu'en 1900 environ, le cimetière de Charsonville se situera autour de l'église. Il était délimité par un mur, était planté d'arbres et représentait une surface d'environ 2000m². Mais en 1888 le Préfet du Loiret rappela à la commune de Charsonville l'urgence de la translation du cimetière communal et de l'application de l'ordonnance de 1843 qui réglait les conditions dans lesquelles devait s'opérer la translation des cimetières situés au centre des habitations. Il lancera une enquête, réalisée début 1889, qui démontrera les conditions d'hygiène dangereuses de l'ancien cimetière pour la population. Par conséquent la commune de Charsonville décidera en 1896 l'acquisition d'une partie d'un terrain appartenant à Mme de Bengy et les travaux du nouveau cimetière (murs et portail) seront terminés en février 1898. Le nouveau cimetière sera béni le 19 avril 1897. Les translations des corps de l'ancien cimetière, vers le nouveau cimetière (voir figure 1 ci-dessous), situé sur le chemin de Mortelle, commencèrent en 1898.

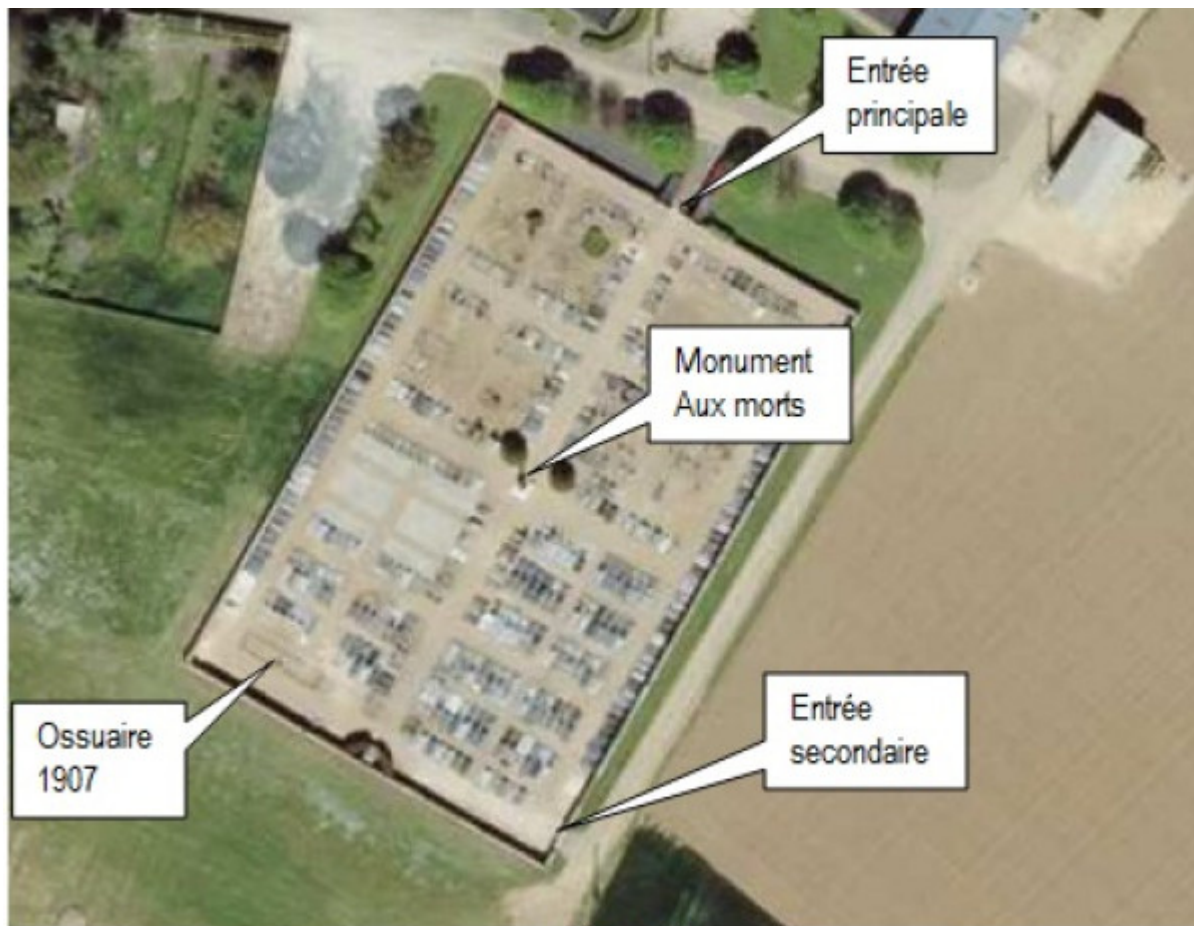


Figure 1

1ère Partie

La croix sur les portails d'entrées

La présence d'une croix sur le portail d'un cimetière de village est-elle contraire à la laïcité? Non, répond le Conseil d'Etat dans un avis rendu public en juillet 2017, l'article 28 de la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat ayant prévu cette exception. *'Alors même qu'un cimetière est une dépendance du domaine public de la commune, la loi réserve notamment la possibilité d'apposer de tels signes ou emblèmes sur les terrains de sépulture, les monuments funéraires et les édifices servant au culte'*, explique le Conseil d'Etat.

Une croix en fer forgé (voir figure 2 ci-dessous) surmonte donc le portail de l'entrée principale du cimetière.

La porte et la confection du mur d'enceinte du cimetière furent réalisées entre 1896 et 1897 par l'entreprise de maçonnerie Thauvin dans le Loir et Cher.



Figure 2

Plus tard, une nouvelle entrée et un nouveau portail métallique seront réalisés. Une simple croix en fer est soudée sur le deuxième battant. L'entrée est située du côté du chemin en terre, côté sud-Est (voir figure 3 ci-dessous).



Figure 3

La croix Hosannière

Sur le plan de Charsonville de 1670 (voir figure 4 ci-dessous), une croix Hosannière (appelée également la « Grand'croix ») est représentée dans l'ancien cimetière situé au sud de l'église actuelle. Sur le plan de 1897, d'aménagement du nouveau cimetière, figure également une croix hosannière (voir figure 5 ci-dessous). Cette croix, qui devait être probablement la croix hosannière de l'ancien cimetière, fut remplacée par le monument aux morts en 1922.

Parce qu'en ce lieu on y bénissait les rameaux, en chantant l'Hosanna. Il est probable que depuis le 12ème siècle une grande croix était plantée au centre du cimetière et servait à toute la communauté des morts. Par exemple, la tombe de Mme Seurrat, décédée en 1820, ne possédait pas de croix puisque sa tombe était située à proximité de la croix centrale (Grand'Croix) de l'ancien cimetière.



Figure 4

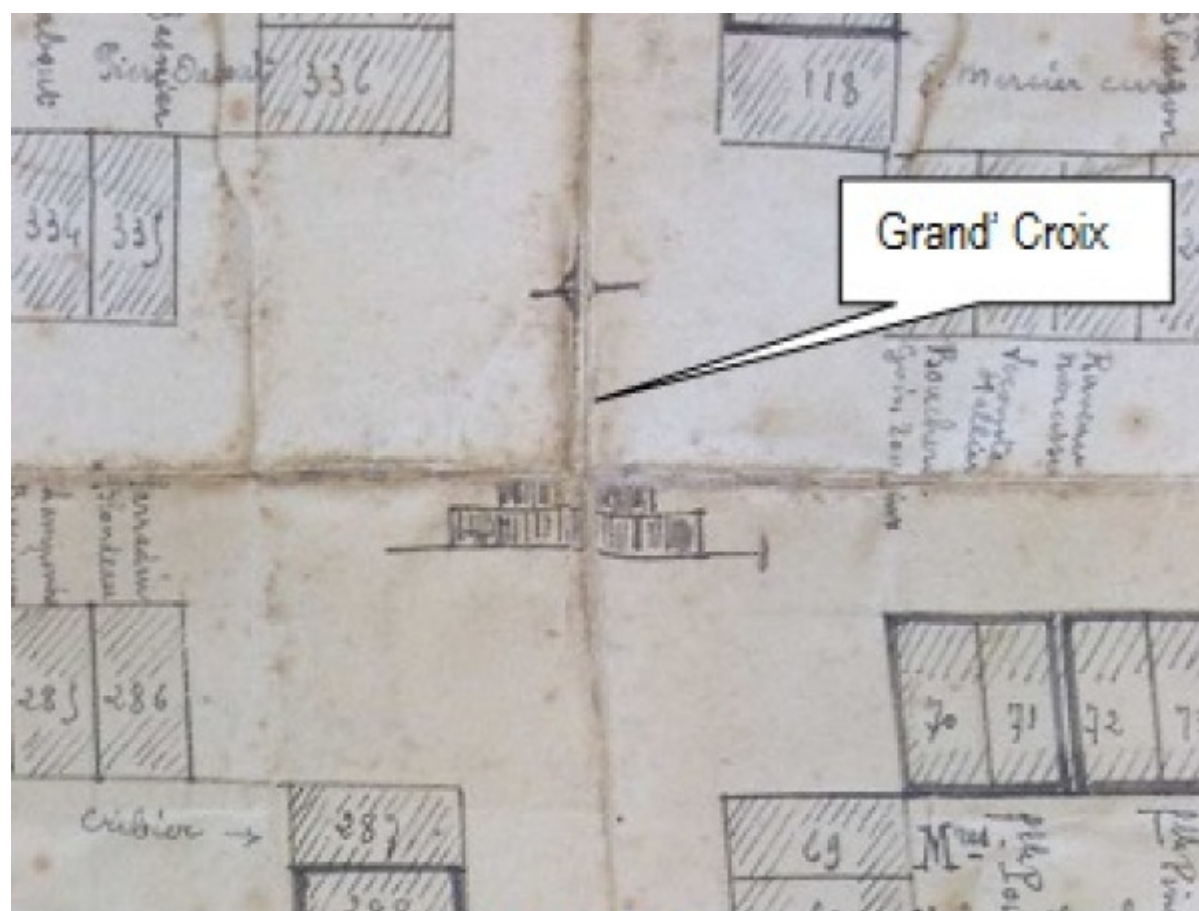


Figure 5

Le monument aux morts

L'expression ' monuments aux morts ' s'applique aux édifices érigés par les communes pour honorer la mémoire de leurs concitoyens ' morts pour la France '.

L'idée de l'érection d'un monument à la mémoire des morts (voir figure 6 ci-dessous) de la guerre 14-18 au centre du cimetière (à la place de l'ancienne croix hosannière) naquit début 1920. M Dancarville, maire de Charsonville, reçu les délégués du « Souvenir Français » pour leur faire part du projet de l'érection d'un monument à la mémoire des 48 personnes de Charsonville mortes pour la France entre 1914 et 1918. Une souscription fut ouverte à cet effet dans la commune de Charsonville qui dépassera 1800 francs.

Puis le dimanche 5 novembre 1922, à 10h à l'église, eut lieu la bénédiction des 2 plaques commémoratives des morts de la guerre de 1914 à 1918. La messe était célébrée par l'abbé Chain, ancien curé de Charsonville. L'église était tendue de deuil, l'autel surmonté de faisceaux de drapeaux. Dans le chœur se dressait le catafalque recouvert du drapeau tricolore (sur le catafalque une couronne de verdure tressée par les jeunes gens de la classe 1922). Au cours de la messe M l'abbé Robert, curé doyen de Meung Sur Loire, pris la parole et parla d'Espérance. L'après midi, dès 13h30, le tambour battit le rappel et des groupes se dirigèrent vers la mairie. Dans la cour de l'école, M Brioché, maire de Charsonville, remis 2 médailles des familles nombreuses à Mme Malfray-Langé et à Mme Beaujouan-Pellé. A la suite de la fanfare d'Epieds et de la compagnie des sapeurs pompiers de Charsonville, le cortège se rendit à la gare. A 14h30, M Boissin, président du « Souvenir Français » et M Bizot, délégué, descendirent du train. Etaient présents dans le cortège vers le cimetière ; M le maire et son conseil municipal, M Gaumet, conseiller général, M Pellé, conseiller d'arrondissement, MM les membres du « Souvenir Français », l'abbé Robert curé doyen de Meung, l'abbé Dutertre, curé d'Epieds, l'abbé Chain curé de Vitry-aux-Loges et le curé de Charsonville (Juranville). L'assemblée se tint au cimetière, devant la grande croix centrale, sur la base de laquelle sont scellées les plaques commémoratives. Après un morceau exécuté par la musique d'Epieds, le cortège se reforma pour aller à l'église et participer à la bénédiction de nouveau des 2 plaques.

Après la seconde guerre mondiale, la commune rajoutera les noms des personnes de Charsonville mortes à cette guerre.



Figure 6

La croix de l'ossuaire

Après les translations de toutes les anciennes tombes vers 1899, il a été envisagé de transformer l'ancien cimetière en place publique. Les travaux de terrassement débutèrent en 1907. Le sol de l'ancien cimetière a été fouillé sur une profondeur de 1,50m en moyenne et tous les ossements découverts ont été triés et transférés dans l'ossuaire créé dans le nouveau cimetière.

Aujourd'hui l'ossuaire est délimité par une rambarde en béton. Au centre s'élève une croix en fer forgé artisanale (voir figure 7 ci-dessous) fixée sur un socle en pierre. Les extrémités de ses branches sont agrémentées de trèfles (Trinité). Sur la plaque commémorative (voir figure 8 ci-dessous), fixée sur le socle, il est noté « ossuaire renfermant les restes mortels relevés de l'ancien cimetière en 1907 ».



Figure 7



Figure 8

2ème Partie : types de croix

Préambule

Les vieilles croix métalliques sont très nombreuses dans notre cimetière. Elles sont en fer forgé, en fer, en fonte. Elles marquent, de leurs styles (bi-faces parfois), une époque passée et peuvent nous raconter une histoire.

Souvent, sont fixées par-dessus la croix, des plaques métalliques, sur lesquelles sont inscrits les noms, prénoms et date de décès des défunts et parfois des textes.

Elles sont généralement en forme de coeur :

- les plus anciennes en tôle de zinc ou de cuivre avec des inscriptions estampées.
- en tôle émaillée, fortement détériorée par l'oxydation du métal.
- moulées en zinc avec les inscriptions en relief, presque toujours en lettres majuscules.
- ou de formes plus élaborées : rectangulaires, ovales, rondes, ou en forme de blason ou d'écusson.

Croix en fonte

Les plus nombreuses croix anciennes dans le cimetière, sont les croix en fonte. Leurs identifications pourraient se faire à partir d'anciens catalogues des fonderies.

L'usure de ce matériau due à la rouille et la casse, due à sa fragilité, en fait un patrimoine riche mais fragile.

Au début du 19^{ème} siècle, le développement de la sidérurgie permit la mise au point de techniques d'affinage soit pour obtenir du fer, soit pour refondre de la fonte de 1^{ère} fusion. On obtint la fonte dite de 2^{ème} fusion et on produisit par moulage des objets d'ornement et du bâtiment, tel que grilles, balcons, portes, tuyauteries, poêles, lavabos, fontaines et de la statuaire civile et religieuse dont les croix funéraires. La prolifération des fonderies engendra, dès 1860, une baisse des prix des produits en fonte moulée, qui les rendirent très attractifs, tels que les croix funéraires, qui furent produites en grande quantité à partir de 1900. Il existe des marques de fabriques des croix en fonte sur les parties basses des croix. C'est le développement du chemin de fer vers 1850, qui a permis l'approvisionnement de l'ensemble des départements français.

Ces croix en fonte offraient une grande diversité de décors (plus de 2 600 modèles différents ont été recensés dans les différents catalogues de fonderies ou hauts-fourneaux). Ces croix d'une hauteur variant de 40cm à 2m étaient systématiquement montées sur un quadrilatère pyramidal en pierre ou béton.

La prolifération des fonderies engendra dès 1860 une baisse des prix des produits en fonte moulée, qui les rendirent très attractifs, telles les croix funéraires, qui furent produites en grande quantité à partir de 1900.

La production des croix en fonte s'est arrêtée vers les années 1950. Après la guerre de 1939-1945, le style des tombes a changé. Les croix de fonte ou de pierre ont été remplacées par des croix fixées verticalement ou posées horizontalement sur des monuments monolithiques en marbre ou granit. Aujourd'hui la présence d'une croix posée sur la tombe signale que la personne enterrée était de religion chrétienne.

À partir de 2000 la reprise de concessions anciennes a vu le début des disparitions des croix en fonte et leur remplacement par des monuments en granit.

Douze fonderies ont été identifiées en France comme produisant des croix à la fin du 19^{ème} siècle et début du 20^{ème}.

Les croix en fonte sont pour la plupart plates ajourées, car faciles à mouler, étant relativement planes et utilisant peu de matière, et par conséquent moins chères. Elles représentent 80 % des croix en fonte.

L'identification de l'entreprise de fonderie peut se faire grâce au cartouche, en relief, au bas du montant. Fonderie de Rosières (Cher) (voir figure 9 ci-dessous).

D'autres croix n'ont que des numéros. La plupart n'ont aucune marque, aucun repère. Il faut alors se reporter aux catalogues.



Figure 9

Croix en fer forgé

Il existe, parsemées dans le cimetière de Charsonville, un grand nombre d'anciennes croix en fer forgé (voir figure 10 ci-dessous). La plupart furent réalisées par un artisan du village. La technologie du fer forgé est très intéressante : relative simplicité de mise en œuvre, rapidité d'exécution, possibilité de lancer des "petites séries" artisanales (volutes, motifs en tôle estampée...), grande souplesse aussi pour développer tout un vocabulaire de formes et de décors.



Figure 10

Croix en fer

On rencontre dans notre cimetière des croix funéraires en fer (voir figure 11 ci-dessous) confectionnées à partir de barres à section carrée, soudées ou rivetées. Elles sont de fabrication industrielle provenant peut être des fonderies et constructions mécaniques Portillon-Tours, lesquelles présentaient quelques croix en fer sur leur catalogue de 1924.



Figure 11

3ème Partie : Représentations

De tailles variables, les croix sont souvent décorées de motifs religieux. Les plus courants sont un Christ crucifié, une Vierge, des anges ou des saints et plus rarement les 4 évangiles.

Le Christ crucifié

Il se présente sous deux formes, soit faisant partie intégrante de la croix lors du moulage et dans ce cas ils sont de petite taille, soit ils ont été rapportés et sont de plus grandes dimensions.

Le Christ rapporté est souvent celui soit du sculpteur Edmé Bouchardon (voir figure 12 ci-dessous) qualifié de «Christ Bouchardon » dans les catalogues du 19^{ème} siècle des fondeurs ou de Jean de Bologne (voir figure 13 ci-dessous).

Ces « Christs » ont été repris par plusieurs fonderies sur leurs croix, en leur apportant quelques modifications, tel que :

- le périzonium, le pagne qui cache la nudité du Christ, qui peut être noué, devant, à droite ou à gauche et de forme variée.
- la chevelure, sa forme, la position de la tête avec ou sans couronne d'épines.

Le Christ est représenté soit crucifié avec 3 clous (crucifié triclave : un clou dans chaque main et pieds superposés et attachés par un seul clou), tel que le pratiquaient les Romains, ou avec 4 clous (crucifié quadriclave : un clou dans chaque main et un clou dans chaque pied), représentation depuis le 17^{ème} siècle.



Figure 12



Figure 13

Yahweh

On trouve également sur certaines anciennes croix le Triangle divin représentant la Trinité, avec parfois en son centre le tétragramme YHWH, signifiant le nom attribué à Dieu (Yahweh) dans la Bible (voir figure 14 ci-dessous).



Figure 14

Les Vierges

On rencontre dans le cimetière de Charsonville des vierges moulées d'origine sur la croix et plus rares des vierges à fixer sur la croix.

Plusieurs variantes de Vierge : avec couronne de fleurs sur la tête ou voile, bras étendus horizontaux ou vers le bas (voir figure 15 ci-dessous), tenant parfois l'enfant Jésus (voir figure 16 ci-dessous), , mains ouvertes, ou mains jointes sur le cœur, etc



Figure 15



Figure 16

Les Anges

Ils vont souvent par deux, pour élargir et consolider le bas de la croix. Ils sont soit debout, ou agenouillés, de face, se regardant ou dos à dos mains jointes (voir figure 17 ci-dessous).



Figure 17

Les 4 Evangiles

Cette croix en fonte (voir figure 18 ci-dessous) est « illustrée » des deux côtés.

Les 4 évangiles y sont représentés par un ange pour saint Matthieu, le taureau ailé pour saint Luc, le lion ailé pour saint Marc et l'aigle ailé pour saint Jean.



Figure 18